



PROJET D'ETABLISSEMENT

JARDIN D'ENFANTS

LES BONS AMIS



Jardin d'Enfants Les Bons Amis -3c rue du Schnokeloch 67200 Strasbourg – tél. :0388290321

Siret : 38471777300046 – Entrée 40 rue de la tour.

Pôle administratif : 40 rue de la Tour 67200 Strasbourg – tél : 0388290321

Courriel : secretariat@lesbonsamis-strasbourg.fr

Site: <https://www.lesbonsamis-strasbourg.fr>

Jardin d'Enfants Les Bons Amis de Strasbourg

3 rue du Schnokeloch et 40 rue de la Tour 67200 Strasbourg

secretariat@lesbonsamis-strasbourg.fr 03 88 29 03 21 Site: <https://www.lesbonsamis-strasbourg.fr>

V-08-2026

Sommaire

Partie 1 :

Le projet d'accueil

Partie 2 :

Le projet éducatif

Partie 3 :

Le projet social et développement durable



PARTIE 1

PROJET D'ACCUEIL JARDIN D'ENFANTS LES BONS AMIS

Table des matières :

- 1) Présentation de la structure**
- 2) L'accueil**
- 3) L'accueil d'enfants en situation de handicap ou présentant des maladies chroniques**
- 4) Les compétences professionnelles du personnel encadrant**
- 5) La formation du personnel encadrant**

1) Présentation de la structure :

Le jardin d'enfants Les Bons Amis est un établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE).

Le Jardin d'enfants Les Bons Amis se donne pour mission d'accompagner et de soutenir le développement et l'épanouissement de l'enfant de 2 ans à 6 ans, en respectant et en encourageant la manifestation de son individualité. Pour cela, il s'appuie sur la pédagogie Steiner Waldorf.

Son but est d'éduquer l'enfant dans le respect de son individualité en faisant en sorte que les divers enseignements s'adressent à la fois à la tête, au cœur et à la volonté de l'enfant, par le moyen de l'expérience et de la pratique de l'exercice, pour asseoir savoir et savoir-faire.

2) L'accueil :

Le Jardin d'Enfants propose un accueil régulier aux familles qui sont intéressées par son projet pédagogique et qui souhaitent participer à la vie de l'association.

L'enfant peut être accueilli dès l'âge de 2 ans et, en règle générale, jusqu'à la fin de l'année scolaire qui suit son sixième anniversaire. Il est accueilli, en principe, pour la durée du Jardin d'Enfants. Sur dérogation de la P.M.I., les enfants de moins de 2 ans peuvent être accueillis.

L'admission de l'enfant puis son accueil s'effectuent conformément au Règlement de fonctionnement et s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement de la structure.

Le Jardin d'Enfants accueille tous les enfants, quelle que soit leur situation familiale, sociale (y compris les parents engagés dans un processus de réinsertion professionnelle), et géographique et sans obligation d'activités professionnelles des parents.

Le Jardin d'Enfants est ouvert 35 ou 36 semaines par an selon les années. Au début de chaque année, les parents reçoivent un calendrier indiquant les dates de vacances qui suit à peu près le calendrier des vacances scolaires.

Une année au Jardin d'Enfants commence en septembre et se termine fin août.

Il est ouvert de 8h00 à 18h les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi, le Jardin d'Enfants est ouvert de 7h45 à 12h45. Au début de chaque année, les parents remplissent une fiche détaillée indiquant les tranches d'accueil spécifiques (en particulier le matin, repas, après-midi et garderie).

Les enfants peuvent être inscrits à temps partiel tant qu'ils ne sont pas soumis à l'obligation d'instruction, si c'est le cas les parents peuvent demander une dérogation de présence l'après-midi afin que leur enfant puisse faire la sieste à la maison. La base du contrat d'accueil correspond aux nombres d'heures réservées pour un accueil régulier correspondant à un rythme et à une durée prévisible.

3) L'accueil d'enfants en situation de handicap ou présentant des maladies chroniques :

Les situations sont étudiées au cas par cas en concertation avec le Référent inclusion santé de la structure.

Le bâtiment du Jardin d'enfants situé au 3 rue du Schnokeloch est accessible aux personnes à mobilité réduite (travaux de mise aux normes ADHAP) : jardin, entrée principale et deux salles de vie en rez-de-chaussée. L'accueil d'enfants en situation de handicap y est prévu.

Pour les enfants allergiques ou atteints de maladie chronique un PAI (protocole d'accueil individualisé) sera mis en place à la demande des parents qui suivront la procédure établie.

Le référent inclusion santé, la directrice et le médecin traitant co-signent ce document. Le référent inclusion santé et la directrice s'assurent de la bonne mise en œuvre du PAI.

Les parents autorisent la direction à en informer les membres de l'équipe.

4) Les compétences professionnelles du personnel encadrant :

La réglementation est fixée par l'État selon le Code de l'action sociale et des familles.

Le ratio s'apprécie en fonction du nombre d'enfants effectivement et physiquement présents dans l'établissement, quel que soit le nombre de places théoriques autorisées.

Les articles R2324-33 à R2324-45 du Code de la Santé Publique modifié définissent la composition du personnel encadrant dans les EAJE. Ils indiquent notamment la part minimale du personnel disposant d'un diplôme d'État et les qualifications à détenir pour encadrer des enfants dans un jardin d'enfants.

L'équipe pédagogique est pluridisciplinaire, les compétences et diplômes sont variés et complémentaires dans le domaine psychologique, éducatif, artistique et sanitaire.

L'équipe est composée d'éducatrices de jeunes enfants, de professionnels titulaires du CAP AEPE, et autres professions du secteur médico-social et de la petite enfance.

Une grande partie de l'équipe est formée à la pédagogie Steiner-Waldorf.

En complément des jardinières d'enfants et des aides-jardinières, des intervenants réguliers viennent pour

des activités spécifiques.

Des intervenants extérieurs peuvent ponctuellement venir renforcer l'équipe d'encadrement pour des activités enrichissant l'environnement de l'enfant.

Le référent santé et inclusion vient régulièrement au Jardin d'enfants, son concours respecte le nombre minimal annuel d'heures d'intervention dans l'établissement Il voit les enfants lors de l'inscription et à tout moment dès qu'une demande d'une jardinière ou d'un parent lui est formulée.

Le rôle du référent santé et inclusion est d'informer, sensibiliser et conseiller la direction, l'équipe du jardin d'enfant ainsi que les parents en matière de santé du jeune enfant et d'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

5) Formation du personnel encadrant :

La formation professionnelle continue est favorisée et encouragée. Le jardin d'enfants finance des formations professionnalisantes ponctuelles via les OPCO.

Une vingtaine d'heures par année scolaire sont consacrées à des séances de tutorat-formation. A cette occasion les directrices proposent des temps de formation sur le développement de l'enfant et les spécificités de la pédagogie Steiner-Waldorf.

Trois journées par année civile sont consacrées au travail en équipe, le jardin d'enfants est alors fermé.

L'équipe pédagogique bénéficie de 2h par quadrimestre hors présence des enfants de temps d'analyse des pratiques avec un professionnel extérieur à l'établissement.

Les aides-jardinières sont accompagnées par des membres de l'équipe dans la formation afin de se professionnaliser.

Le référent inclusion santé assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale.

L'équipe pédagogique est invitée à participer à des congrès de formation petite enfance et des salons dédiés à la petite enfance.



PARTIE 2

PROJET EDUCATIF

Table des matières:

I. Introduction

II. Cinq grands axes forment nos moyens pédagogiques

- La jardinière
- Les âges différents
- Les activités
- Le lieu
- Les rythmes

III. Le Jardin d'Enfants est une transition entre le milieu familial et l'école

- La socialisation
- La tolérance
- L'égalité
- Les soins du corps

IV. Les activités proposées, leurs rythmes

- Les sections en allemand

V. L'environnement au Jardin d'Enfants

- 1) L'importance de l'environnement
- 2) L'importance de stimuler l'imagination

VI. La jardinière soigne quatre rythmes fondamentaux

- Le rythme annuel
- Le rythme mensuel
- Le rythme hebdomadaire
- Le rythme journalier

VII. Conclusion



I.

Introduction :

Le Jardin d'enfants Les Bons Amis de Strasbourg accueille les enfants de 2 ans à 6 ans révolus. Notre projet éducatif est basé sur les données anthropologiques et pédagogiques de Rudolf Steiner.

Le petit enfant s'imprègne totalement de tout ce qui l'entoure, sa sensibilité est très délicate, il perçoit tout. Il s'adapte à son environnement qu'il imite. Son dynamisme impressionne ; toujours actif, il vit pleinement le monde.

Pour grandir harmonieusement l'enfant a besoin :

- D'amour, de soin, et de protection de la part des adultes qui l'entourent.
- De vivre les étapes fondamentales de son développement, à son rythme, sans précipitation.
- De découvrir et de comprendre le monde.

Nous répondons à ces attentes en intégrant l'enfant à un groupe peu nombreux et dans un espace protégé et chaleureux. L'ambiance y est simple, sereine et la plus maternante possible. Dans ce lieu de vie, l'enfant évolue dans une atmosphère gaie et colorée.

Chaque enfant est respecté dans son individualité et sa personnalité, l'intérêt porté par ses parents et la jardinière vont l'aider à se construire. Progressivement, l'enfant affirme sa personnalité, il se sent distinct d'autrui et cette prise de conscience s'exprime par l'utilisation du « je ». Il commence à penser. C'est aussi le moment où l'affirmation de soi se manifeste par l'opposition à l'autre. C'est l'âge du « non ».

Ainsi, pendant ces premières années, l'enfant a mis en œuvre les trois processus fondamentaux, base de tout son développement ultérieur. Il a acquis la marche, il s'exerce à parler ce qui fructifiera sa pensée.

Peu à peu, l'enfant s'ouvre aux autres et devient moins égocentrique, il joue avec ses semblables, rencontre d'autres petits compagnons et s'éveille alors à une vie sociale.

Notre projet éducatif se réfère et suit les principes d'accueil inscrits dans la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant (article L 214-1-1 du Code de l'action sociale et des familles).

Trois objectifs sont visés au travers de l'éducation proposée.

Ils se construisent par étapes, répondant à la nature même du développement de l'enfant.

- 1- Permettre au futur adulte d'accéder à la liberté dans son corps, dans ses sentiments et dans sa pensée.
- 2- Éduquer à partir de l'égalité, en offrant à chaque enfant la possibilité d'un développement global, suivant son rythme, son individualité, en tenant compte des différences de chacun.
- 3- Éveiller à la fraternité par une vie sociale riche.



II. Cinq grands axes forment nos moyens pédagogiques

La jardinière est une référence, un soutien solide donnant à l'enfant la possibilité d'une entrée sereine dans la vie sociale et dans le partage. Elle suit les enfants pendant plusieurs années. À l'écoute du groupe et de l'individu, c'est elle qui guide l'enfant dans ses expériences à travers diverses activités.

Les âges différents :

Le regroupement d'enfants d'âges différents offre les moyens de travailler sur l'entraide (selon les capacités et l'âge de chacun) et de se retrouver dans une ambiance familiale. (3/6 ans)

Cependant, les enfants de moins de trois ans sont accueillis dans un groupe de plus petits. (2/3 ans) Les enfants y sont moins nombreux et les besoins particuliers de ces âges sont respectés, par exemple plus de

Jardin d'Enfants Les Bons Amis de Strasbourg

3 rue du Schnokeloch et 40 rue de la Tour 67200 Strasbourg

secretariat@lesbonsamis-strasbourg.fr 03 88 29 03 21 Site: <https://www.lesbonsamis-strasbourg.fr>

V-08-2026

temps pour la séparation, l'apprentissage à la propreté ... (2 adultes pour 12 enfants). Les activités sont simplifiées et essentiellement basées sur les expériences sensorielles. Nous accompagnons plus le savoir être, le partage qui n'est pas évident à cet âge.

En fonction des enfants et de leur date d'anniversaire, l'intégration dans un groupe d'âge multiple se fera dans l'année des 3 ans de l'enfant.

Les activités : Chaque jour, les enfants sont stimulés grâce aux activités domestiques, aux activités artistiques et manuelles. Préparer le goûter, mettre la table, faire la vaisselle, ranger la salle, etc., ces activités quotidiennes favorisant des mises en situation concrètes, développent le savoir-faire et de saines habitudes de vie.

Des activités artistiques et domestiques dirigées par les jardinières sont au cœur de notre méthode pédagogique. La manière de se lier aux activités proposées : dessin, modelage, pain, cuisine, peinture, chants, comptines, eurythmie (art du mouvement), rondes, histoires (racontées, jouées, mimées, mises en musique), bricolages et autres projets, amène progressivement l'enfant à l'autonomie affective et corporelle. Elles lui donnent des bases sûres dans ses repères spatiaux et un enrichissement conceptuel par l'élargissement du langage oral.

À travers ces activités, les jardinières aspirent aussi à développer chez les enfants une foule de connaissances qui font partie de leur parcours scolaire : La motricité fine et globale, la conscience corporelle, la connaissance des couleurs et de leurs utilisations, les formes, la pré-écriture, le langage et l'éveil aux sciences et aux mathématiques sont ainsi travaillés chaque jour.

Le lieu : l'environnement diversifié et naturel, favorise les expériences sensorielles et motrices variées et permet à l'enfant de prendre possession de son corps et d'en exercer les facultés.

Au centre de la vie du jardin d'enfants, le jeu libre, à l'intérieur duquel l'enfant expérimente, imagine, récrée ce qu'il accueille en lui par ses sens, est un facteur essentiel et privilégié du développement de l'individualité.

Les rythmes :

La jardinière apporte un soin particulier aux quatre rythmes fondamentaux (annuel, mensuel, hebdomadaire et journalier), ainsi l'enfant acquiert une sécurité de base qui l'amène à se situer progressivement dans le temps. Le rythme donne la possibilité à chacun de se saisir de ses propres forces et capacités.

Au cours de ces années, l'enfant construit, par l'expérience, des bases et des structures solides sur lesquelles viendront prendre appui les acquisitions conceptuelles ultérieures.

III. Le Jardin d'enfants est une transition entre le milieu familial et l'école

Nous faisons connaissance avec les parents et l'enfant au cours d'un premier entretien ; nous décidons alors, en concertation avec les parents et en respectant l'obligation d'instruction à 3 ans, de la date d'entrée de l'enfant la mieux adaptée suivant leurs besoins, la maturité de l'enfant et ses aptitudes à entrer en collectivité. Ce premier entretien a lieu avant l'inscription de l'enfant. Son histoire, ses goûts, son développement, ses habitudes, ses difficultés sont déjà évoquées ; une relation de confiance peut, dès lors, s'établir entre les parents et la jardinière. Une adaptation "à la carte" peut, si besoin, être envisagée pour les enfants qui n'ont encore jamais eu d'expérience de la collectivité.

Les enfants restent avec la même jardinière plusieurs années. Elle est une référence et grâce à ce temps qui lui est donné, un réel climat de confiance peut s'établir entre elle et l'enfant.

Elle est aussi une référence pour les parents. Construire une relation avec les parents au quotidien et dans des entretiens réguliers permet une bonne adaptation à la première année de jardin d'enfants. Le dialogue avec les familles est lui aussi facilité grâce au facteur de durée. On apprend à se connaître, à faire confiance

et de réels échanges sur l'enfant peuvent avoir lieu. Des conseils éducatifs peuvent être donnés lors de ces entretiens pour aider les familles.

La jardinière joue un rôle important dans la détection des déficiences éventuelles et dans la prévention des handicaps. Avec le soutien du référent santé et inclusion, la jardinière peut évaluer les progrès ou les difficultés dans la durée. Elle peut stimuler l'enfant à travers les différentes activités proposées.

Le choix d'avoir des enfants d'âges verticaux donne la possibilité d'aider l'enfant sans qu'il subisse de pressions trop fortes, les petits sont stimulés par les plus grands, cela permet à ceux qui ont des difficultés d'aller à leur rythme sans qu'ils soient enfermés par le jugement des autres enfants.

Chaque matin, l'accueil personnel de chaque enfant est très important. C'est un moment de rencontre privilégié entre l'enfant et la jardinière..

Pour tous les enfants de dernière année de jardin d'enfants, un bilan par une équipe pluridisciplinaire (médecin, professeurs de l'école et jardinières) sera fait au printemps.

La socialisation :

La jardinière est là pour harmoniser la socialisation de l'enfant. Stimuler les plus petits ou les plus timides, freiner les ardeurs de ceux qui envahissent trop facilement les autres.

La tolérance :

Le groupe d'âges différents développe chez l'enfant la tolérance, le grand doit accepter que le plus petit soit plus lent et son dessin moins élaboré. Les petits apprennent à attendre le moment juste pour faire certaines activités comme le tissage.

L'égalité :

Les enfants vivent l'égalité au travers des capacités de chacun. Régulièrement un temps de parole est donné à chaque enfant ce qui développe la confiance en soi et l'écoute de l'autre. Chaque enfant attend son tour pour parler. L'enfant élabore des phrases, structure son récit, soigne son langage.

Être écouté et écouter soi-même permet à l'enfant de construire sa personnalité.

La jardinière doit veiller à ce que tous puissent s'exprimer et une pensée est adressée à ceux qui sont absents.

Le groupe reste uni.

Durant la journée, la jardinière est attentive à ce que chaque enfant puisse exprimer ses demandes, ses besoins, ses conflits.

L'objectivité que développe la jardinière, son oreille attentive, donne à l'enfant une base de confiance dans l'adulte, dans le monde environnant et en lui-même.

Les soins du corps :

L'image que l'enfant a de son corps est en pleine élaboration, les soins du corps sont donc très importants.

Aller aux toilettes, se laver les mains, s'habiller, se déshabiller sont de "grands moments" pour lesquels nous prenons le temps mais aussi parce que l'enfant veut faire seul et devient de plus en plus autonome.

IV. Les activités proposées, leurs rythmes

La pédagogie Steiner-Waldorf pour la petite enfance est holistique, de sorte que les activités et l'environnement répondent de différentes façons aux besoins cognitifs, manuels, émotionnels, physiques et sociaux des enfants.

En accord avec la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, nous répondons aux obligations d'apprentissages en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture de l'Education Nationale par l'intermédiaire d'un projet et d'une progression pédagogique propre au jardin

Jardin d'Enfants Les Bons Amis de Strasbourg

3 rue du Schnokeloch et 40 rue de la Tour 67200 Strasbourg

secretariat@lesbonsamis-strasbourg.fr 03 88 29 03 21 Site: <https://www.lesbonsamis-strasbourg.fr>

V-08-2026

d'enfants. Nous y intégrons la notion d'intelligences multiples et nous avons pour objectif d'amener l'enfant à la maîtrise de l'ensemble des exigences du socle commun selon sa classe d'âge.

« Chacun de ces 6 domaines est essentiel au développement de l'enfant et trouve sa place dans l'organisation du temps quotidien. Dans la mesure où toute situation pédagogique est, du point de vue de l'enfant, une situation riche de multiples possibilités d'interprétations et d'actions, elle relève souvent pour l'enseignant de plusieurs domaines d'apprentissage » (**Bulletin officiel n° 19 du 7 mai 2026** (arrêté du 16 avril 2026). [1, 2]).

Un document spécifique détaille l'organisation des apprentissages du cycle 1 mis en place dans notre jardin d'enfants.

Les apprentissages au jardin d'enfants sont cependant souvent proposés de façon informelle, à l'instar de très nombreux pays du Nord de l'Europe comme ailleurs dans le monde, en n'introduisant les apprentissages formels qu'à partir de l'école élémentaire (ces pays ont toutefois d'excellents résultats aux évaluations PISA).

Les activités sont soigneusement planifiées pour s'assurer que les besoins de chaque enfant et du groupe soient satisfaits. Les intérêts des enfants, leur stade de développement et leurs compétences sont régulièrement évalués, ces informations sont utilisées pour planifier les activités et permettent au personnel de veiller à ce que les offres soient soigneusement différenciées en fonction de l'âge et des besoins des enfants.

Au cours de la matinée, des moments d'intenses activités (jeu libre, préparation du goûter, jeux orientés) vont alterner avec des moments calmes (histoires, dessin, graphisme, théâtre de marionnettes) dans un rythme que les enfants retrouvent quotidiennement.

L'enfant participe librement aux activités des adultes qui sont toujours orientées dans un but clair et compréhensible pour lui ; par exemple, la préparation du goûter commun.

Les sections en Allemand, Nous mettons en place pour deux sections, les après-midis, un enseignement en allemand qui complète l'enseignement en langue française dispensé le matin.

L'enseignement est adapté à la classe d'âge des enfants (4 à 6 ans) et prend appui sur des comptines alliant gestes et paroles, des chansons, des jeux, des histoires lues, racontées. Certaines histoires sont jouées dans les deux langues grâce à de petites mises en scène permettant aux enfants d'oser l'expression.

Nous mettons également l'accent sur le vocabulaire lié au quotidien et les formules de politesse simple.

Se lier à une langue étrangère est stimulant pour les enfants de par la richesse langagière (sonorités, rythme, structure...). Elle favorise le développement de la diction et de la mémoire.

L'apprentissage d'une langue demande de l'écoute et de l'ouverture d'esprit car il s'agit d'une véritable immersion au cœur d'une autre culture.

Le dessin libre permet à l'enfant de représenter sa perception du monde et des formes, mais aussi sa perception de lui-même et de son vécu. Divers outils graphiques de qualité sont utilisés tel que les pavés de cire, les crayons de cire, les crayons de couleurs..., ce qui permet à l'enfant d'explorer les formes et les couleurs ainsi que la tenue de l'outil. La jardinière laisse la liberté du thème à chacun. Le dessin est en outre pour elle un moyen de connaissance de l'enfant et de son évolution.

Le modelage : le matériau utilisé est la cire d'abeille. L'enfant la chauffe dans ses mains avant de lui donner forme en laissant libre cours à sa créativité. Il exerce sa motricité fine. Par le sens de la chaleur et du toucher

qui sont ici cultivés, l'enfant apprend à se percevoir comme un tout, rempli de vie, de chaleur. Il fait l'expérience de sa limite corporelle.

La peinture : la technique de l'aquarelle, utilisée sur papier mouillé permet à l'enfant de manier aisément les couleurs. Un pinceau large lui donne la possibilité de s'activer pleinement avec elles, et de se lier à leur mobilité.

Les rencontres entre les trois couleurs primaires (jaune, bleu, rouge), leur expression en nuances fines, nourrissent sa vie du sentiment. Il est heureux de voir apparaître de nouvelles couleurs, s'étonne de les voir s'éclaircir ou s'assombrir. Il vit intérieurement leurs différentes qualités, leurs harmonies. D'autres techniques et matériaux sont utilisés ponctuellement afin de diversifier les expériences.

Agir pour l'ensemble : mettre le couvert, desservir, faire la petite vaisselle du goûter, préparer les tartines, une pâtisserie ou une salade de fruits sont autant d'opportunités pour avoir le plaisir de partager quelque chose que l'on fait en commun. Chacun met "la main à la pâte" à sa mesure, pour le plaisir de tous.

Le chant pratiqué au quotidien, cultive le sens musical. Il crée une enveloppe chaleureuse autour de l'enfant, dans un moment de joie partagée.

Les comptines et les jeux de doigts. Dès 2 ans, l'enfant commence à parler, à utiliser le verbe, son vocabulaire s'enrichit quotidiennement. À l'aide de comptines, il va jouer avec les sons, les sonorités et ses doigts (le développement du centre cérébral du langage se fait parallèlement à celui de la motricité fine). Les comptines sont un élément de choix pour y contribuer et en accroître le potentiel tout en exerçant les différentes sonorités de la langue et elles aident l'enfant à maîtriser le langage.

Les rondes sont pratiquées quotidiennement afin d'amener l'enfant à développer ses perceptions sensorielles et ses capacités psychomotrices.

À travers cette expérience, il prend conscience de son corps, s'en fait une image géographique, intégrant ainsi peu à peu son schéma corporel.

Ses mouvements se libèrent, les différentes parties se différencient. L'enfant devient maître de ses gestes qui se précisent et s'affinent. Il acquiert une bonne coordination. Il apprend à se repérer dans l'espace : Avant-Arrière, Haut-Bas, mais aussi Droite-Gauche, la latéralisation se met en place. En intégrant ainsi les trois dimensions de l'espace, l'enfant construit des bases pour une bonne orientation dans sa propre vie.

Le rythme y prend une place importante, lente ou rapide, mais aussi oscillation entre centre et périphérie, entre expansion et concentration, il amène l'enfant à se saisir de son organisme physique. Il permet une respiration dans laquelle peut naître le mouvement intérieur. Une troisième force s'éveille, celle du milieu, celle de l'être individuel de l'enfant.

Les contes et les histoires racontés et non lus permettent à l'enfant de créer ses propres images. Ils mettent en scène l'être humain dans sa capacité à se dépasser, à métamorphoser ses impulsions. L'enfant s'identifie au héros qui développe, au cours des différentes épreuves qu'il traverse ce qu'il y a de plus humain en lui (exemple : les contes de Grimm). Les contes montrent à l'enfant le sens de l'effort, éveillent ses qualités morales potentielles comme la compassion, tout en l'aidant à développer une confiance en l'avenir.

Les histoires, pleines de vie, font appel aux différents sens de l'enfant qu'elles nourrissent. Elles se déroulent par exemple dans l'ambiance chaleureuse de la ferme. Joie et légèreté en sont les deux maîtres mots. Y sont évoquées des scènes de la vie quotidienne, proches du vécu de l'enfant.

Le temps du conte ou de l'histoire, racontés par la jardinière, est un moment privilégié pour cultiver l'écoute active, mais aussi pour enrichir et développer le langage chez l'enfant.

Ces contes et histoires peuvent aussi être joués, mimés, mis en musique, l'activité propre de l'enfant s'enrichit alors de perceptions sensorielles et il devient observateur attentif.

Les contes et histoires peuvent aussi être mises en scène ou racontées par les enfants à l'aide de personnages, marionnettes sur table. Les enfants peuvent ainsi enrichir leur langage, être attentif à leur diction, s'adresser aux autres, travailler la mémoire, intégrer la chronologie.

V. L'environnement au jardin d'enfants

1) L'importance de l'environnement diversifié et naturel, vivant et chaleureux, à l'extérieur comme à l'intérieur, favorise des expériences sensorielles variées :

- * L'ouïe est développée par l'écoute sonore, la reproduction de sons et de rythmes, l'écoute du silence par rapport au son...
- * L'odorat est développé par la fabrication de pain, de pâtisserie, l'utilisation d'essences de plantes, de cires naturelles.
- * Le sens de la vue est sollicité à travers l'environnement proposé riche en couleurs, formes, et à travers les peintures et dessins des enfants.
- * Les jeux et les jouets, faits de matériaux nobles, favorisent le toucher.
- * Quant au goût, chaque goûter et activités culinaires mettent à contribution les papilles gustatives de par la diversité et la qualité des aliments.

L'espace

En dehors des tables servant aux activités comme le dessin, la peinture, le modelage, les préparations culinaires (pain, pâtisseries, salades de fruits, repas) ..., les enfants peuvent accéder à une maison de poupées, un grand espace de jeux, un coin cuisine, un coin repos.

Certains éléments du mobilier peuvent être déplacés à l'occasion des jeux pour créer de nouveaux espaces. Des lumières spécifiques sont sélectionnées suivant l'activité du moment. Par exemple, une intensité lumineuse plus faible sera choisie au moment de l'histoire pour donner plus d'intimité.

Un décor artistique sur table est créé par la jardinière en fonction des éléments, des couleurs de la nature et de la saison.

Le jeu à l'initiative de l'enfant

Dans le jeu libre, activité primordiale, le jeune enfant va apprendre tout en jouant. Par le jeu, il imite le monde et revit les activités de son entourage, il joue la vie, construit, démolit, reconstruit. Afin de mettre en œuvre sa créativité et son imagination mais aussi parce qu'il est en plein éveil sensoriel, un soin particulier est porté à tout ce que l'enfant voit et touche. Nous mettons à portée des enfants des matières et des matériaux naturels tactilement très différenciés tels des bois d'essences diverses, tissus et jouets sommaires que l'enfant, par son jeu, pourra facilement transformer selon ses besoins du moment. Pierres, coquillages, coton, soie, laine, bois de textures et de formes différentes avec lesquels l'enfant va faire des expériences multiples et variées.

Pour l'enfant, jouer est une nécessité, il s'y adonne avec le plus grand sérieux.

Un matériel " grande nature " (Échelles ; planches, chaises) permet de " construire " un environnement ludique, cabanes, paysages, garages, et d'en être les acteurs. Ce matériel à destination multiple est propice à la création qui devient de plus en plus élaborée en fonction de l'âge des enfants. Par exemple, une planche peut devenir un toboggan, un pont, une maison.

La poupée est pour l'enfant l'image d'un être humain qu'il fait vivre par son imagination, imitant les gestes de son entourage. Faite de laine et de coton, la poupée sera bercée, réprimandée, habillée. Son aspect sera le plus simple possible, donnant libre cours à l'imagination, évitant toute mimique figée qui enferme l'enfant dans une seule perception.

À l'extérieur, l'enfant sera au contact des éléments naturels comme la terre, le sable, l'eau, l'air, les fleurs, l'herbe, les arbres, et pourra expérimenter son corps au niveau du toucher et d'en prendre possession.

Dehors on peut se bercer, se balancer, grimper, glisser etc... Les seaux, pelles et râteaux leur permettent de réaliser des constructions plus élaborées.

2) L'importance de stimuler l'imagination dans le jeu libre :

Comment se manifeste-t-elle ?

L'imitation

Après avoir vu, perçu et accueilli de l'extérieur toutes sortes de situations, l'enfant récrée spontanément à partir de sa capacité personnelle d'imitation. Il laisse libre cours à sa créativité. Il fait vivre des personnages et exprime ainsi toutes sortes d'émotions. Par exemple, il est tour à tour princesse, jardinière, papa, chien, conducteur de train, etc. ... en s'identifiant à ces personnages, il développe sa personnalité et éveille sa créativité. Son imagination peut aussi rencontrer un simple morceau de bois qui devient téléphone portable, fer à repasser ou voiture. À travers ses expériences sensorielles, il devient actif dans tout son corps, il expérimente et développe sa pensée dans la mobilité.

Ne pas intervenir avec des intentions pédagogiques

Moins le jeu est déterminé, guidé ou organisé par des idées d'adulte, meilleur il est, car l'enfant est libre d'activer ses propres forces d'imagination selon sa nature personnelle. Dans la confrontation avec les choses et la rencontre avec les autres, il exerce sa volonté et développe ainsi son individualité profonde.

Les activités de jeux spontanés individuels et collectifs permettent à l'enfant d'acquérir des compétences sensorielles et motrices telles que : la locomotion, la préhension, la manipulation, la construction dans l'espace. L'enfant détermine ses propres règles de jeux ou accepte celles des autres.

VI. La jardinière soigne quatre rythmes fondamentaux

Le rythme annuel sécurise l'enfant en profondeur et donne du sens à son vécu. Il trouve naturellement sa place au travers des saisons, du lieu et de la découverte de la nature (jardinage, observations en milieu naturel, du grain au pain, du mouton à la laine), mais aussi lors de la préparation des fêtes qui s'y rattachent. L'anniversaire de chaque enfant est fêté dans le groupe.

Le rythme mensuel qui s'appuie sur la répétition et l'assimilation est un "fortifiant" pour les forces de mémorisations et de croissance du jeune enfant. Chants, comptines et rondes, sont répétés puis métamorphosés, pendant trois à quatre semaines.

Le rythme hebdomadaire est marqué par l'activité chaque jour différente que propose la jardinière (par exemple : lundi : peinture, mardi : modelage, mercredi : dessin, etc.). Il est défini pour chaque groupe par un emploi du temps.

Grâce à ces repères vivants, l'enfant se lie au jour qui prend un caractère propre et régulier. Ces répétitions permettent un rapport objectif de l'enfant à l'activité et au vécu. Il ne se perd pas dans ses changements d'humeur : je n'ai pas envie, j'ai envie, j'aime, je n'aime pas ...

Le rythme journalier permet au jeune enfant d'acquérir une sécurité de base. La vie du groupe s'organise dans un rythme de concentration-détente.

Les activités individuelles créent une respiration avec les activités de groupe. Les activités dirigées par la jardinière alternent avec les activités libres : peinture, rondes, etc. saisissent le groupe dans sa globalité, après la détente des jeux libres et imaginatifs.

Jardin d'Enfants Les Bons Amis de Strasbourg

3 rue du Schnokeloch et 40 rue de la Tour 67200 Strasbourg

secretariat@lesbonsamis-strasbourg.fr 03 88 29 03 21 Site: <https://www.lesbonsamis-strasbourg.fr>

V-08-2026

Lors du rangement des jeux et des activités, l'enfant apprend à situer et ordonner les objets dans l'organisation géographique et matérielle de la salle.

Les activités extérieures (jeux, promenades, jardinage) succèdent aux activités intérieures.

Les rondes, les histoires mimées demandant l'activité de la parole, du mouvement dans l'espace, alternent avec les séquences d'écoute (histoires, contes, marionnettes).

Les comptines, les jeux de doigts, le modelage, développant la motricité fine et la concentration, répondent aux grands jeux de sable, de pétrissage de pâte à pain ou à tarte etc.

Le midi, un repas bio, pris de façon conviviale, est suivi de la sieste, pour les plus jeunes. C'est un moment de repos qui aide à l'intégration du vécu de la matinée. Les enfants qui ne dorment pas sont regroupés par âge. Des activités spécifiques et adaptées leur sont proposées.

Ces différents espaces sont ainsi créés pour le bien-être de l'enfant et le respect de son rythme individuel. La jardinière est à l'écoute des exigences liées au développement de l'enfant.

Le rythme de concentration-détente donne la possibilité à l'enfant de trouver un équilibre et de gérer ses forces de volonté et d'activité. Le rythme journalier lui permet de se saisir de son individualité naissante.

Étant acquis, il devient autorité en soi.

Cette sécurité objective qui se développe au travers des différents rythmes permet à l'enfant de se saisir de ses propres forces et capacités et l'amène à l'autonomie dans le temps, première étape vers la liberté.

VII. Conclusion

Au cours de ses années au jardin d'enfants, la richesse des expériences vécues dans le groupe permet à l'enfant de trouver ou de construire la confiance en lui, en ses propres capacités, sous le regard de la jardinière qui l'accompagne et tisse avec lui une relation pédagogique adaptée à sa situation particulière.

L'enfant apprend à développer une stabilité intérieure, une sûreté. Fort de cette confiance, moteur de la vie sociale, il peut rencontrer les autres et exercer sa créativité.

Il a maintenant une maturité physique et émotionnelle suffisante pour aborder les acquisitions conceptuelles et entrer à l'école élémentaire.



PARTIE 3

PROJET SOCIAL et DEVELOPPEMENT DURABLE DU JARDIN d'ENFANTS LES BONS AMIS

Table des matières :

Introduction

1. Le développement environnemental

2. L'équité sociale

3. Le développement économique et durable

Introduction :

Comment aider nos enfants à prendre confiance dans le monde des adultes, responsables de la fragilité de la planète que nous leur laissons ?

Comment les protéger aujourd'hui et leur permettre de faire de meilleurs choix demain ?

C'est à ces questions que nous avons souhaité apporter des réponses, en nous engageant résolument dans des démarches d'améliorations successives concernant tant nos bâtiments et nos achats que l'aspect humain, au travers de projets inclusifs, visant à réduire les inégalités et à favoriser la cohésion sociale.

La définition du développement durable la plus emblématique figure dans le rapport «Brundtland», de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement de 1987 :
«Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures».

Cet engagement fort autour de 3 axes du développement durable est une priorité pour notre structure,

et est porté par l'ensemble de l'équipe du Jardin d'enfants. Engagement qui s'appuie sur des actions concrètes :

1. Le développement environnemental, pour atténuer le changement climatique et protéger la vie et la nature
2. L'équité sociale, pour s'épanouir et développer la solidarité et le vivre ensemble
3. Le développement économique durable, pour produire et consommer autrement

1. LE DEVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL

Un jardin d'enfants pour répondre aux besoins des enfants

Au Jardin d'enfants, nous créons un environnement sain avec davantage de nature, de verdure, de calme, de poésie, d'émerveillement, de mouvement et d'air pur pour respirer. Nous proposons un rythme équilibré, ainsi qu'une alimentation saine à partir de produits bio et locaux dans la mesure du possible.

Favoriser les achats labellisés bio, local et durable

Consommer responsable et durable, c'est favoriser les circuits courts et les entreprises qui prennent des engagements en matière de développement durable (Scot La Cigogne, Maison Vitale etc..)

Le Jardin d'enfants s'engage dans cette démarche responsable au travers de l'utilisation de produits frais, bio, issus de fermes locales, cuisinés sur place.

L'adaptation de notre territoire aux évolutions climatiques, la protection de la nature et la préservation de la biodiversité sont des enjeux environnementaux majeurs pour lesquels le Jardin d'enfants s'engage à travers de multiples actions à court et moyen terme.

Eveiller à la Nature

La structure a accès à plusieurs espaces extérieurs dédiés, entièrement naturels (terre, sable, arbres, fleurs, arbustes, herbe...).

Dans les espaces extérieurs, des mini-potagers sont installés en saison dans des bacs de jardinage par les équipes éducatives, en faisant participer les enfants aux activités de jardinage.

Les jeunes enfants peuvent ainsi découvrir le cycle des plantes, du semis jusqu'à la récolte des fruits et légumes, sans oublier les séances d'arrosage du jardin.

Cette pratique potagère a été complétée par l'installation de composteurs de déchets verts.

Dans un des espaces du jardin où une descente d'eau pluviale est accessible, un récupérateur d'eau de pluie est installé. Cette eau servira à l'arrosage des plantations des enfants lors des activités de jardinage.

Cet éveil à la nature est complété par les sorties extérieures qui sont régulièrement proposées aux enfants, notamment dans les différents parcs et jardins de la ville et du Parc Naturel Urbain. Cette sensibilisation à

l'environnement fait l'objet de sorties pédagogiques dans des lieux de promotion de la nature : parcours du Muhlbach, le Jardin partagé pédagogique St Gall, le parc Albert Schweitzer (CREPS), la Tour du Schloessel, etc...ou plus loin : le Reihnschneck à Kehl, les Cascades du Nideck et le Howald, ou le sentier pieds-nus de Mutersholtz , etc...

Le jardin pédagogique

L'Association du Jardin d'enfants a signé en 2016 une Convention d'occupation de terrain avec la Ville. Nous travaillons plus particulièrement avec la Direction Urbanisme et Territoires ainsi que les Jardins partagés de la Ville de Strasbourg. Dans cet espace, nous avons créé un jardin potager pédagogique ; celui-ci a pour but de promouvoir l'accès à la Nature dès le plus jeune âge. Au Jardin pédagogique, grâce à une subvention de la Région Grand-Est, nous avons pu acquérir un récupérateur d'eau de pluie, des toilettes sèches adaptées aux enfants, un compost...

L'association Eco - conseil travaille sur des projets de re-végétalisation des cours d'écoles, et nous soutient sur une partie de notre projet nature. Du fait de l'engagement de notre structure dans le PNU, nous faisons partie du Conseil des acteurs du P.N.U. qui participe à l'amélioration de la qualité de la vie sur notre territoire. Nous participons aux manifestations organisées à savoir les 48H de l'agriculture urbaine...

Travailler ensemble avec des acteurs de terrain proches de notre structure permet de percevoir de manière concrète comment les projets en lien avec la nature vivent dans chaque établissement. Nous partageons d'ailleurs l'espace du jardin St Gall avec 3 autres associations : Par Enchantement, Germes d'Espoir et La Maison du Compost.

Nous avons également créé des liens avec l'Ecole des Romains qui jouxte le Jardin d'enfants. Nous contribuons ainsi à l'évolution de nos pratiques professionnelles.

Nous participons régulièrement aux rencontres territoriales petite enfance de Strasbourg-Ouest. Nous avons été sollicitées pour mener des ateliers avec d'autres professionnels petite-enfance autour de nos pratiques pédagogiques sur le thème de l'enfant et la nature. Ces nombreux contacts, échanges et manifestations nous donnent la possibilité d'inscrire pleinement le Jardin d'enfants sur notre territoire. Nous participons à l'évolution de la recherche ainsi que des politiques éducatives et sociales de notre secteur. Nous apprenons les uns des autres, nous nous entraïdons, ceci dans le respect de nos objectifs pédagogiques, éducatifs, sociaux et culturels. Par nos différentes actions et de par l'énergie déployée, notre engagement permet à d'autres personnes, ainsi que d'autres structures de trouver l'élan et l'envie de se lancer dans un projet Nature avec les enfants.

Nous tissons aussi des liens avec l'Académie de la Petite Enfance, qui réunit des citoyens et des professionnels ayant à cœur de promouvoir un environnement et une éducation de qualité pour les enfants de 0 à 6 ans. Cette association rassemble des éducateurs, pédagogues, gestionnaires de structures, pédiatres, psychomotriciens, orthophonistes, artistes, théologiens, philosophes, parents, élus politiques et des militants. Elle cherche à agir de manière positive sur l'environnement et souhaite favoriser la prise de conscience des enjeux du développement durable dès la petite enfance, aussi bien dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de la pédagogie, que des droits de l'enfant.

2. L'EQUITE SOCIALE

Le jardin d'enfants et son environnement

Situé à Koenigshoffen, quartier périphérique de Strasbourg, le Jardin d'enfants concerne, au-delà de la population locale, toute famille Strasbourgeoise et des alentours attirée par notre spécificité.

En effet, la représentation de cette pédagogie très répandue dans les pays anglo-saxons et germanophones semble une nécessité dans notre ville à vocation européenne.

Ainsi le Jardin d'enfants est-il fréquenté par un pourcentage important de familles de nationalités étrangères ou/et bilingues : allemandes, russes, suédoises, polonaises...

Par ailleurs, le Jardin d'enfants est ouvert à toutes les catégories socioprofessionnelles grâce à un barème tenant compte des revenus. Également, grâce aux subventions de la CAF dans le cadre de la Prestation de Service Unique (PSU), les familles bénéficient d'une aide financière jusqu'aux 3 ans de leur enfant.

Inclusion

En tenant compte de l'avis de notre référent santé et inclusion (R.S.I.) et dans la mesure où nous préservons une juste proportionnalité dans les groupes, nous accueillons régulièrement des enfants en retard de développement ou autres difficultés qui se révèlent au cours de l'accueil.

Nous avons une mission de prévention et d'orientation, et sommes donc en lien avec le réseau des professionnels médico-sociaux et thérapeutiques (CAMSP, SESSAD, Orthophonistes et psychomotriciens libéraux, Psychologues, Centre des troubles du Langage, et Centre Ressources Autistiques etc..). Nous mettons en place, avec le R.S.I., la famille, le médecin traitant et l'équipe, des projets d'accueil individualisé (P.A.I.) dans le cas d'Allergies ou de maladies nécessitant un traitement.

Pour renforcer cet accompagnement et dynamiser encore davantage notre politique inclusive, des travaux importants financés par la CAF dans le cadre de l'ADAP, ont pu être effectués sur 3 années consécutives, visant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, et/ou en situation de handicap au sein de nos locaux.

Le soutien à la parentalité

Les jardinières sont attentives à l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif. Elles échangent avec les parents autour des questions d'ordre éducatif, affectif, scolaire, social, sanitaire ou culturel.

Des journées travaux sont organisées où parents, enfants et jardinières œuvrent ensemble à l'entretien, le soin et l'embellissement des lieux. Elles en permettent l'appropriation et par conséquent le respect.

Chaque professionnel effectue des entretiens pédagogiques réguliers, ce qui permet de créer un lien avec les parents, ainsi qu'un soutien dans leurs problématiques éducatives.

Des réunions pédagogiques sont organisées de façon trimestrielle avec l'ensemble de la parenté, autour d'un thème lié à l'éducation. Ces temps forts permettent d'apporter un soutien, et des échanges avec les autres parents.

Durant les temps de fermeture de la structure, les familles qui n'ont pas accès à la nature peuvent participer à la vie du Jardin en venant arroser, récolter... Cela renforce également les liens entre les parents et les acteurs de la vie sociale et associative du territoire.

L'insertion professionnelle

Nous accompagnons des collègues vers l'obtention du C.A.P A.E.P. E¹. Travailler dans notre structure permet aux personnes d'acquérir des compétences propres au domaine de la petite enfance, et ainsi de valoriser un emploi qualifié.

Le suivi de proximité par l'éducatrice référente permet de s'assurer de la bonne compréhension du geste pédagogique au quotidien, et d'accompagner la personne dans sa recherche d'une bonne posture éducative. Notre accompagnement est assuré de façon régulière. Ce cadre permet au salarié de développer et valoriser ses compétences professionnelles, assorti d'un accès à la formation. Ces temps de formation interne en équipe ont pour base des mises en situations ainsi que des partages autour de thèmes pédagogiques, et cela à raison de plusieurs matinées par an.

L'intergénérationnel

Des projets d'animations intergénérationnelles ont vu le jour avec l'EPHAD des Diaconesses (résidence pour personnes âgées de proximité) : atelier jardin, peinture, spectacles et confection de pâtisseries avec les résidents.

Nous participons annuellement au festival « Grandir en Humanité » à l'occasion duquel des participants de toutes générations confondues se rencontrent lors de divers ateliers.

Partenariats avec les acteurs institutionnels et le réseau local

Travailler à l'inclusion de tous dans la Ville de Strasbourg, c'est travailler en permanence avec les acteurs de la vie sociale dans les quartiers. C'est pourquoi le Jardin d'enfants s'attache à créer du lien avec les associations œuvrant sur le terrain pour mieux répondre aux besoins des familles et entretient des liens avec les acteurs du territoire pour favoriser des initiatives d'échanges et de partages.

Par ailleurs, nous adhérons à l'ACEPP, Association d'Entraide des Structures Petite Enfance.

Le projet de territoire « Parc Naturel Urbain Ill Bruche » PNU représenté par la ville de Strasbourg, a développé un jardin partagé sur le site Saint Gall à Koenigshoffen.

Nous participons à différentes manifestations extérieures avec la Mairie et les acteurs du réseau afin de créer du lien dans le tissu local : Grandir en Humanité, les 48H00 de l'agriculture urbaine, le Parc Naturel Urbain (P.N.U). La vocation du P.N.U. est de permettre des activités de culture vivrière aux membres de ce collectif dans le respect de notre environnement, et d'organiser des activités collectives et pédagogiques relatives au pouvoir nourricier de la terre et aux techniques de jardinage au naturel.

Elle est aussi d'accompagner l'appropriation de ce territoire par les citoyens, favorisant la découverte, l'écoute, l'échange, l'apprentissage, l'expérimentation, la prise d'initiative et l'autonomie, dans le respect d'autrui et de l'environnement. Fondé sur des valeurs de partage, de solidarité et de créativité, ce lieu contribue de ce fait à la création de liens sociaux. Pour cela, chaque Association développe son projet qui se conçoit, se construit et se cultive à plusieurs, collectivement, pour offrir à chacun de ses membres la possibilité de travailler à une réalisation commune. De plus, chaque Association développe un projet pédagogique pour promouvoir la transmission de savoirs intergénérationnels et interculturels, notamment de pratiques vertueuses de jardin au naturel. Les membres renouent avec le monde du vivant et créent un milieu équilibré où se conjuguent respect des ressources naturelles et maintien de la diversité animale et végétale.

Dans ce projet collectif, **nous travaillons avec trois autres associations :**

→ **L'Association « Par enchantement »** : favorise le lien social entre les habitants du quartier

¹CAP Assistant Educatif Petite Enfance

Koenigshoffen, soutenant la parentalité, et accompagnant des personnes en situation sociale difficile.

- mutualisation de l'espace des enfants dans le Jardin potager avec la crèche d'insertion de

l'Association

- échanges de savoir-faire liés au Jardin
- liens intergénérationnels : entre les bénévoles de l'association et les enfants du Jardin d'enfants.

→ L'Association « **La Maison du Compost** » a pour but de promouvoir, de sensibiliser et/ou d'accompagner les citoyens désireux de pratiquer du compostage individuellement (compostage de jardin, vermicompostage, compostage en bas d'immeuble, en établissement...).

Elle favorise le compostage de proximité sous toutes ses formes. Elle incite à la valorisation du compost et son utilisation notamment dans l'activité de jardinage. Elle gère aussi sur place une toilette sèche utilisée par les enfants.

→ L'Association « **Germes d'espoirs** » accueille quant à elle un public plus âgé : ce sont des personnes qui travaillent la terre pour réaliser des Paniers de légumes solidaires. Dans ce cadre, des échanges intergénérationnels ont lieu avec les enfants.

3. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DURABLE

Matériaux et produits naturels

Nous renforçons le nettoyage alternatif en ayant recours aux produits naturels tels que le vinaigre, le savon noir ou le bicarbonate de soude.

Nous luttons activement contre les perturbateurs endocriniens car la petite enfance est une période de vulnérabilité plus importante. Notre politique d'achats s'oriente vers des produits sans parabène, pesticides, solvants et en limitant le plastique autant que faire se peut.

- Le mobilier et les lits utilisés pour la sieste au Jardin d'enfants sont entièrement fabriqués en bois, les peintures et les vernis sont sans solvants. Nous privilégions la cire et l'huile pour le nettoyage des jeux, jouets, mobilier. Nous utilisons des produits écologiques pour les sols, du savon de Marseille et vinaigre blanc pour les surfaces ainsi que du virucide certifié et respectueux de l'environnement. Les lessives et produits ménagers sont écologiques et/ou biologiques.
- La vaisselle du Jardin d'enfants est composée de verre, verre trempé, inox, porcelaine, faïence. Les dinettes des enfants sont en bois et métal.
- Les jeux et jouets sont fabriqués avec des matériaux écoresponsables tels que le bois, le tissu, la laine, toutes matières naturelles, en privilégiant les éléments de la nature (pierres, coquillages, etc).
- Nous utilisons du liniment pour le change des couches.

Tri sélectif, recyclage et réduction des déchets

Le tri sélectif est en place sur l'ensemble de la structure. Des ateliers ludiques sont mis en place pour initier les enfants à cette pratique, par l'imitation, afin de repérer les différents bacs et aussi amener les déchets verts au composteur. Le tri des déchets permet le recyclage du papier, carton, verre, plastique dans les filières spécialisées.

Le recyclage des matériaux pour les activités éducatives existe dans l'ensemble de la structure. Ces matériaux et objets en carton, laine, tissus, éléments naturels et végétaux, permettent de multiples

Jardin d'Enfants Les Bons Amis de Strasbourg

3 rue du Schnokeloch et 40 rue de la Tour 67200 Strasbourg

secretariat@lesbonsamis-strasbourg.fr 03 88 29 03 21 Site: <https://www.lesbonsamis-strasbourg.fr>

V-08-2026

découvertes sensorielles, de créer de nouveaux jeux, de décorer les espaces de vie... Dans le souci de redonner une seconde vie aux objets, des draps sont par exemple transformés en vêtements de poupées, des pelures de légumes sont utilisés pour fabriquer des teintures végétales, etc...

La réduction des déchets passe par la maîtrise du gaspillage alimentaire en ajustant au mieux les commandes de repas auprès de la cuisine centrale, et en valorisant les restes par le compostage, lorsque cela est possible. Par exemple, nous donnons aux parents qui ont des poules les restes des repas.

Développer l'économie circulaire et solidaire

Partager et donner une deuxième vie aux matériels et fournitures petite enfance, c'est économiser les ressources de la planète, limiter la surconsommation tout en créant du lien social.

Pour donner une deuxième vie aux objets, les parents du Jardin d'enfants organisent régulièrement des bourses d'échanges de vêtements, jeux, puériculture.

Des collectes au profit d'Associations accompagnant les plus démunis ont lieu.

Encourager les nouvelles mobilités

Afin d'encourager les parents de jeunes enfants qui fréquentent notre structure à utiliser des moyens de déplacement alternatifs à la voiture, le Jardin d'enfants, en lien avec l'Ecole Michaël et les services de la Ville, renforce l'implantation de parkings à vélo devant ainsi qu'à l'intérieur de la structure.

Dématérialisation des démarches administratives

Des efforts ont été engagés auprès des professionnels pour réduire les impressions, privilégier le recto-verso, utiliser les anciens documents pour le brouillon... Le dossier papier tend à se réduire au maximum des possibilités ; la numérisation des documents liés aux relations avec les familles constitue un atout pour faciliter et fluidifier les démarches. Le Jardin d'enfants s'est pleinement investi dans cette modernisation de la relation avec les familles en privilégiant la communication par l'envoi de courriels lorsque cela est possible, ainsi que la mise en place de diverses démarches en ligne (ex : procédure de pré-inscription).



Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation**
ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace** pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et **j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

6

Le contact réel avec la nature
est essentiel à mon développement.

7

**Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

8

**J'ai besoin d'évoluer dans un
environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

9

Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

10

**J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées et s'intéressent aux spécificités**
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil,
en application de l'article L. 214-11 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.